

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Trivalis (85)
Rond-Point de l'Atlantique
BP 605
85015 La Roche sur Yon Cedex

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Trivalis (85)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 25850296200040

Code postal / Ville : 85015 La Roche sur Yon Cedex

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2025-M226

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : M. Damien Grasset, Président du syndicat - Tél : +33 0251451451 - Mail : contact@trivalis.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail

Capacité économique et financière : Le candidat produit :

- une déclaration concernant son chiffre d'affaires global portant sur les 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.
- la preuve d'une assurance pour les risques professionnels pertinents

Capacités techniques et professionnelles : Le candidat produit :

- La liste des travaux exécutés au cours des cinq (5) dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.
- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois (3) dernières années.
- Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : **Lundi 23 juin 2025 - 12:00**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse choisie en application des critères de jugement suivants :

- Valeur technique : 50 points
- Prix : 40 points
- Délai : 10 points

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Déplacement et remise en service de la presse à balles cartons et de son convoyeur sur le centre de transfert de Mouzeuil-Saint-Martin

Classification CPV : 45000000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Avec les nouveaux aménagements réalisés sur le centre de transfert de Mouzeuil-Saint-Martin, le positionnement de la presse à balles et de son convoyeur n'est plus adapté au bon fonctionnement du transfert des déchets réceptionnés. La presse à balles est à avancer vers le mur sud du bâtiment et le convoyeur à repositionner sur l'emplacement de l'ancienne trémie d'alimentation du process tri.

Lieu principal d'exécution : Lieu-dit La Tonnelle à Mouzeuil-Saint-Martin (85370)

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Visite organisée le 06/06/2025 à 10h sur inscription. Chaque candidat pourra être représenté par 2 personnes maximum. Renseignements complémentaires à l'article 10 du règlement de la consultation